



Communiqué de presse

Paris, le 22 juin 2011

COBLENCE & ASSOCIES conseille LASTER Technologies dans le cadre de sa levée de fonds auprès de nouveaux investisseurs et de ses actionnaires historiques

LASTER Technologies, start-up spécialisée dans le domaine de la réalité augmentée (« EnhancedView™ ») vient de boucler un deuxième tour de table auprès de nouveaux investisseurs, de ses actionnaires historiques et de ses fondateurs. A l'occasion de cette opération, **Coblence & Associés (Alexandre Brugière (associé) et Virginie Beck)** conseillait LASTER Technologies.

Issue de plusieurs années de recherche en collaboration notamment avec l'Institut d'Optique et l'Université Paris Sud, la technologie EnhancedView™ développée par LASTER Technologies permet d'afficher tout type d'informations (textes, images, vidéos, 3D,...) sur un simple verre transparent.

Cette technologie d'affichage mobile pour la réalité augmentée a été nommée en 2011 par le magazine américain IEEE Spectrum parmi les cinq innovations technologiques les plus prometteuses dans le monde.

Cette levée de fonds va ainsi permettre à la Société de disposer de ressources complémentaires en vue d'accroître ses moyens de production, d'accélérer les travaux de R&D mais également de renforcer son équipe commerciale notamment en vue de son déploiement à l'international.

*Conseils juridique de l'émetteur : **Coblence & Associés : Alexandre Brugière (associé), Virginie Beck ;***

A propos de Coblence & Associés :

Créée en 1985, Coblence & Associés est aujourd'hui composée de 20 avocats dont 10 associés.

Depuis plus de 25 ans, le cabinet a développé une large expérience dans la définition et la mise en œuvre de conseils juridiques tout au long de la vie des entreprises dans les domaines suivants :

- ✓ Droit social
- ✓ Corporate – Procédures collectives – Droit boursier
- ✓ Contrats et responsabilités
- ✓ IP/IT - Communication
- ✓ Droit pénal des entreprises
- ✓ Partage et transmission de patrimoine

Contacts presse

Charlene Feola - Elliott & Markus

T : 01 53 41 96 98

c.feola@elliott-markus.com

Marie Deléage - Coblençe & Associés

T : 01 53 67 24 24

md@coblençe-avocat.com